

LES TOURBIÈRES BERGER LTÉE

PROJET D'EXTENSION DU BAIL 11 POUR LA RÉCOLTE DE TOURBE SUR LA TOURBIÈRE 324W

ÉTUDE D'IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT

DÉCEMBRE 2016

PROJET D'EXTENSION DU BAIL 11 POUR LA RÉCOLTE DE TOURBE SUR LA TOURBIÈRE 324W

ÉTUDE D'IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT

Les Tourbières Berger Ltée

Projet n° : 161-02978-00
Date : Décembre 2016



WSP Canada Inc.
5355, boul. des Gradins
Québec (Québec) G1J1C8

Téléphone : +1 418-623-2254
Télécopieur : +1 418-624-1857
www.wspgroup.com



SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



François Quinty, M.A.

RÉVISÉ PAR

Yanick Plourde, biol. M.Sc.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

LES TOURBIÈRES BERGER LTÉE

Chargé de projet	Clément Clerc, M.Sc.
Directeur logistique et ressources	Alexandre Brisson, ing.
Géomaticien	Pierre-Olivier Sauvageau, M.Sc.

WSP CANADA INC. (WSP)

Directeur de projet	François Quinty, M.A.
Chargé de projet - ingénierie	Christian Boyaud, ing., M.Sc.
Milieu humain	Steeve Gamache, M. Env.
Faune aquatique	Virgil Grecian, M.Sc.
Révision	Yanick Plourde, M.Sc.
Édition	Linette Poulin

BOTALYS (SOUS-TRAITANTS)

Botaniste	Denis Bastien, M.Sc.
-----------	----------------------

Référence à citer :

WSP 2016. *Projet d'extension du bail 11 pour la récolte de tourbe sur la tourbière 324W. Étude d'impact sur l'environnement.* Rapport produit pour Les Tourbières Berger Ltée. 82 pages et annexes.

SOMMAIRE

Les Tourbières Berger Ltée (Berger) est une entreprise familiale fondée en 1963 actuellement dirigée par la troisième génération de la famille Berger, qui mène des activités de récolte et de transformation de la tourbe au Nouveau-Brunswick depuis près de 35 ans. La compagnie comptait déjà des sites de récolte à Bay-du-Vin, Baie-Sainte-Anne et Plaster Rock, et elle a récemment acquis les droits de récolte sur deux sites de récolte de Thériault & Hachey Peat Moss Ltd, dont la tourbière 324W. Cette dernière compagnie avait obtenu une extension de 409 ha de son bail (le bail 11) sur cette tourbière en 2015. Après l'acquisition des droits et afin de répondre à une demande croissante, Berger a obtenu l'approbation du ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources (MDER) pour une extension supplémentaire de ce même bail afin d'y inclure la majeure partie de la tourbière 324W. Berger doit maintenant soumettre un document d'enregistrement comme l'exige le paragraphe 5(1) du *Règlement sur les études d'impact sur l'environnement* (87-83) pour les projets de récolte de tourbe pour obtenir l'approbation du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. L'entreprise a mandaté WSP Canada Inc. (WSP) pour mener les études et préparer le document d'enregistrement selon le *Guide d'enregistrement et les lignes directrices sectorielles pour les projets de récolte de tourbe*.

La tourbière 324W se situe au centre de la péninsule délimitée par Miramichi à l'ouest, Escuminac au nord et Kouchibouguac à l'est. La tourbière elle-même couvre 2 951 ha, mais la demande d'extension présentée par Berger vise à étendre le bail à un territoire de 1 997 ha comprenant une superficie récoltable de 1 261 ha. Le projet inclut également 16 ha situés sur terres privées à l'ouest de la tourbière. Le principal objectif visé par cet agrandissement est l'accès à la ressource pour garantir le maintien des activités commerciales de Berger à long terme. Les surfaces visées par l'extension permettront de combler les besoins en tourbe de grande qualité de deux usines de Berger et de celle de Thériault & Hachey pour les 40 prochaines années. Pour Berger, il s'agit principalement de remplacer les champs de récolte qui arrivent en fin de vie. La localisation de la tourbière 324W est un élément stratégique pour Berger, qui possède déjà des sites de récolte au nord dans la tourbière 324N et à l'ouest sur la 324W. L'extension du bail 11 permettra de relier les opérations de ces deux sites, ce qui se traduira par des gains économiques dus à une plus grande efficacité, et par des gains environnementaux en réduisant l'empreinte du développement, les distances de transport et l'utilisation des routes publiques. Le projet permettra également de consolider les emplois actuels à long terme.

Le projet se limite au développement de champs de récolte de tourbe sur une superficie de 1 277 ha, ainsi qu'à la construction d'infrastructures couvrant 137 ha pour une empreinte totale de 1 414 ha. Le reste de la superficie du bail, soit 648 ha, comprendra des zones protégées autour des cours d'eau, des zones de tourbière non récoltables et d'autres milieux situés en dehors de la tourbière (cours d'eau, sol minéral, etc.).

Le projet ne comprend pas la construction d'usine de traitement ni d'autres bâtiments. Les composantes du projet consistent en un réseau de drainage constitué de canaux secondaires, de canaux principaux et de bassins de sédimentation. Les infrastructures incluent aussi des chemins d'accès (25 à 35 km) et des aires d'entreposage.

Le projet se divise en phases de construction, de récolte de tourbe et de remise en état. La phase de construction comprend, dans l'ordre chronologique, la mise en place des bassins de sédimentation et des canaux principaux, la construction des chemins d'accès, puis la préparation des champs de récolte parallèlement au creusage des canaux secondaires. La préparation des champs comprend l'enlèvement des arbres, le déchiquetage de la végétation et le profilage des champs de récolte. La phase de récolte consiste au hersage des surfaces pour accélérer le séchage de la tourbe et à la récolte à l'aide d'aspirateurs (méthode pneumatique). Les champs de récolte doivent être hersés entre chaque récolte. La phase de récolte comprend des travaux d'entretien des champs et du réseau de drainage qui sont conduits annuellement ou au besoin. Durant cette phase, le réseau de drainage permettra de créer des conditions propices au séchage et à la récolte en évacuant l'eau sans affecter significativement l'écoulement et la qualité de l'eau dans les cours d'eau récepteurs. La phase de remise en état vise la réhabilitation du site en milieux humides, soit par la méthode de transfert de la couche muscinale pour restaurer un écosystème de tourbière, soit par la plantation d'arbres dans le but de créer des milieux forestiers humides. La remise en état comprend la création de mares peu profondes au sein de ces deux milieux afin d'augmenter la diversité des habitats. La politique de Berger est de procéder à la remise en état dans un délai de trois ans suivant l'arrêt de la récolte.

Le développement des champs de récolte se fera de manière progressive plutôt qu'en un seul coup, dans le but de réduire au minimum la superficie des surfaces ouvertes en fonction de la capacité de récolte. Ainsi, des sections de l'extension du bail seront en construction tandis que d'autres seront en récolte et, plus tard, en phase de remise en état. Le plan de développement prévoit la division de l'extension en quatre sections associées aux différentes usines de façon à optimiser l'efficacité des opérations, notamment le transport. On anticipe l'ouverture des premiers champs pour 2019 et une durée de vie d'environ 45 ans.

La tourbière 324W fait partie d'un grand complexe de tourbières qui s'est développé sur la plaine côtière du Nouveau-Brunswick. Elle comporte quatre dômes où l'épaisseur de tourbe est supérieure à 4 m. On y trouve une épaisse couche de tourbe de sphaigne faiblement décomposée en surface qui surmonte un lit de tourbe de carex en profondeur. La tourbière forme une nappe d'eau perchée qui n'est pas en contact avec les aquifères plus profonds. Elle contribue à l'alimentation des rivières Eel River et Portage River à l'ouest, de la rivière à l'Anguille à l'est et de la rivière au Portage au sud. Des analyses montrent que l'eau de ces cours d'eau est influencée par les eaux acides et peu minéralisées issues de la tourbière, mais que cette influence s'estompe graduellement vers l'aval.

La végétation est dominée par les communautés végétales représentatives des tourbières de la région caractérisées par la faible présence des arbres, une strate arbustive bien développée et un tapis de sphaignes presque continu. Ces communautés, qui occupent les dômes et leurs pentes, laissent place à des communautés plus diversifiées au bas des pentes et le long des cours d'eau en raison de conditions plus riches au contact du substrat minéral. C'est principalement à ces endroits, qui ne sont pas visés par la récolte de tourbe, que des espèces à statut précaire ont été identifiées.

Les tourbières sont généralement peu utilisées par la faune, mais six espèces protégées au niveau fédéral sont présentes dans la région. Il s'agit d'espèces aviaires dont les tourbières ne représentent pas l'habitat préférentiel. Des inventaires montrent que les portions des cours d'eau situés immédiatement en aval de la tourbière ne constituent pas un habitat propice aux espèces sportives et aucune d'entre elles n'y a été trouvée. La région comporte plusieurs zones de conservation, dont le parc national de Kouchibouguac qui borde la zone visée par le projet au sud-est et qui inclut une partie de la tourbière 324W. Le littoral représente un habitat important pour certaines espèces d'oiseaux.

Le projet devrait générer peu d'impact sur les composantes du milieu compte tenu des mesures d'atténuation qui sont prévues. L'utilisation de bassins de sédimentation et de l'écoulement de surface diffus à leur exutoire limitera les effets sur la qualité de l'eau. La remise en état du site après la récolte qui vise la restauration d'écosystèmes de tourbières et la réhabilitation de milieux forestiers humides, de même que le plan de développement qui protège les zones plus riches en bordure et prévoit un développement progressif, assureront le maintien d'importantes superficies d'habitats pour la flore et la faune durant toute la durée du projet. Plusieurs mesures visent aussi la qualité de l'air, dont l'utilisation d'équipements de récolte et de transport appropriés, la gestion des opérations et la conservation d'écrans forestiers existants en bordure du site. Il devrait y avoir peu d'impacts cumulatifs puisque l'objectif principal est le remplacement de champs de récolte qui seront restaurés ou réhabilités. Cette remise en état du site permettra également la réversibilité de la plupart des impacts du projet.

Le projet aura un impact positif sur le milieu humain en raison des emplois qui seront maintenus ou créés, ainsi que des retombées économiques locales et pour la province. La tourbière se situe dans une zone peu utilisée par la population et on ne compte aucune résidence principale dans un rayon de 2 km de la limite du projet, ce qui limite les désagréments sur les communautés locales. Le processus de consultation publique en cours a suscité peu de commentaires. Le projet se situe aussi en territoire utilisé par la nation Mi'kmaq, qui compte trois communautés dans un rayon de 40 km. Des démarches en cours permettront de tenir compte des préoccupations de ces communautés dans la réalisation du projet.

